



AJH INFO



Merci aux nouveaux adhérents qui en ce début d'année 2021 ont rejoint l'AJH.

C'est une marque de confiance envers l'association, l'envie d'apporter soutien et confiance aux projets portés et à venir. Les membres du bureau ont pu aussi proposer aux familles un échange sur la vie de l'association, de nos établissements. Cet échange s'est déroulé par visio pour présenter les actions conduites au sein de l'AJH et les enjeux posés. Notre gouvernance souhaite poursuivre dans cette voie en espérant une situation sanitaire meilleure qui nous permettra de nous retrouver au sein des établissements pour un moment d'échange et convivial si possible.

Assemblée Générale de l'AJH

Moment important dans notre vie associative où l'ensemble des adhérents sont conviés et seront sollicités pour élire leurs représentants au sein du Conseil d'administration.

Nous comptons sur votre présence le **19 juin prochain**.

Une convocation vous sera adressée reprenant toutes les modalités pratiques.

L'AJH en lien avec l'UNAPEI et l'ANCV propose un programme d'aide aux projets vacances.

Chaque dispositif et établissement de notre association est informé de cette démarche.

Lien : <https://www.ajh.fr/actualites/lancement-de-la-campagne-aide-aux-projets-vacances-avec-lunapei>

Vous êtes en situation de handicap ou aidant et vous avez un problème de droit ?

Depuis 2009, Droit Pluriel agit en faveur de l'accès au droit pour tous, en s'adressant à la fois aux justiciables et aux professionnels du droit pour faire changer les représentations de la société.

La rencontre entre les personnes handicapées et le droit est particulièrement éprouvante, quand elle n'est pas impossible. Tout se passe comme si leur présence n'avait jamais été sérieusement envisagée !

Depuis 2017, Droit Pluriel est membre du [Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées](#).

Cette assemblée sous l'égide du secrétariat d'État aux personnes handicapées est consultée pour toute question relative au handicap.

<https://droitpluriel.fr/agir/>

L'épargne-handicap, c'est quoi ?

Une solution méconnue dédiée aux personnes en situation de handicap qui permet d'assurer leur indépendance financière, de disposer de revenus complémentaires en plus de l'AAH et de sauvegarder leur patrimoine au moment du décès.

Les avantages sont à la fois fiscaux et sociaux, les aspects sociaux se révélant déterminants....

<https://informations.handicap.fr/a-epargne-handicap-option-pour-independance-financiere-30733.php>



Des précisions sur les règles de stationnement.

Selon le Conseil d'État, la personne handicapée titulaire d'une carte mobilité inclusion n'est pas obligée d'apposer celle-ci derrière le pare-brise de son véhicule. Elle peut toutefois être contrainte de justifier de l'heure de début de stationnement car certaines villes imposent une durée maximale. [Le texte](#)

MDPH : la durée de validité du certificat médical portée à un an

Un décret du 2 avril porte de six mois à un an la durée de validité du certificat médical que la personne handicapée doit joindre à sa demande de droits et de prestations auprès de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Cette mesure s'applique de façon immédiate à toutes les demandes sur lesquelles la MDPH n'a pas encore statué. [Plus d'informations](#)

AAH, AEEH, AJPA : tout savoir sur les prestations CAF 2021

Tout savoir sur les allocations familiales et notamment comment obtenir l'allocation adulte handicapé. En 36 pages, le Guide Caf 2021 recense les infos utiles. Cette année, 3 aides font leur apparition dont l'Allocation journalière du proche aidant :

https://informations.handicap.fr/a-aah-aeeh-ajpa-tout-savoir-prestations-caf-2021-30785.php#at_medium=email&at_emailtype=retention&at_campaign=1&at_send_date=20210506

Restez en contact

www.ajh.fr

<https://www.facebook.com/AJH31/>

AJH – CHATEAU DE LAHAGE – 31370 LAHAGE

Téléphone : 05 61 91 59 64 – Mail : asso.ajh@ajh.fr – Association Loi 1901 affiliée à l'UNAPEI